

### EDITORIAL

" SA MORT L'A FAIT CONNAÎTRE,  
IL PEUT REVENIR MAINTENANT " *Sacha Guitry*

**P**our la douzième édition de l'Art de Mai, Céreste rend hommage à Sacha Guitry, à l'occasion du cinquantième anniversaire de sa mort. Auteur de nombreuses pièces de théâtre, metteur en scène d'une trentaine de films, acteur, écrivain, poète, animateur radio, dessinateur, etc. l'œuvre de ce maître du mot et de l'esprit est colossale et bien qu'elle lui a apporté la gloire et le succès en son temps, la critique l'a autant encensé qu'injustement conspué.

La vie et le travail de ce porteur d'humour et de légèreté auront ainsi suscité de nombreuses considérations et c'est tant mieux, car s'il demeure encore trop souvent un illustre inconnu, son nom n'a jamais sombré dans l'oubli. Héritage d'un talent qui fait désormais partie de notre patrimoine culturel inscrit dans notre mémoire collective. À l'intérieur de la gazette, vous trouverez une invitation pour assister, le 17 mai, au vernissage de l'exposition consacrée à Guitry jusqu'au mois de juillet à la médiathèque. Après la Bibliothèque Nationale et la Cinémathèque Française, Céreste se devait de célébrer à sa manière l'anniversaire de la disparition du maître.

Cette exposition a été réalisée grâce aux nombreuses archives de la collection privée d'André Bernard que je remercie tout particulièrement. Auteur de plusieurs ouvrages sur Guitry, André Bernard connaît bien le personnage et sera avec nous au soir du vernissage pour dédicacer son dernier livre sur l'artiste.

Je vous convie donc à la médiathèque à partir de 17 h samedi 17 mai pour découvrir, en compagnie de nombreuses personnalités, les multiples facettes de l'homme d'esprit et d'humour qu'était Monsieur Guitry. La manifestation sera suivie d'un apéritif offert par la municipalité, alors à très vite pour partager ensemble cet agréable instant de printemps.

Gérard Baumel, maire de Céreste.

#### Renseignements municipaux :

**Mairie :** 04 92 79 00 15 ou mairie-cereste2@wanadoo.fr  
**Office de Tourisme :** 04 92 79 09 84 ou otcereste@club-internet.fr  
**Médi@thèque :** 04 92 79 06 95 ou mediatheque@cereste.fr  
**Site Web :** www.cereste.fr

## CERESTE

### ART DE MAI 2008



### EXPOSITIONS

## SACHA GUITRY

CLÔTURE DES CELEBRATIONS DU  
CINQUANTENAIRE DE SA DISPARITION

Du samedi 17 mai au vendredi 18 juillet 2008

Vernissage le 17 mai 2008 à la Médi@thèque

Horaires et renseignements Médi@thèque de Céreste : 04 92 79 06 95

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur



Directeur de la publication : Gérard Baumel  
Rédaction / Conception : Cristel Béguin-Bérard  
Photographies : Gérard Baumel, Muriel Rodriguez, Cristel Bérard  
Dépôt légal à parution de 800 exemplaires  
Imprimerie : Mollet - Manosque

Soucieuse de la protection de l'environnement, la municipalité de Céreste s'engage à utiliser un support papier recyclable et biodégradable selon les normes européennes pour imprimer son journal municipal.  
**NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE**

# INFORMATIONS

## RÉSUMÉ DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 AVRIL 2008

*L'intégralité du compte-rendu est disponible en mairie*

### ✓ IMPOTS LOCAUX

Comme les années précédentes les taux restent inchangés, n'entraînant pas d'augmentation de la part communale dans l'imposition locale.

### ✓ COMMISSIONS COMMUNALES AVEC DES PRÉSIDENTS DÉLÉGUÉS

- Enfance et jeunesse : Frédérique Matrone
- Gestion de l'eau : Loïc Mallegol
- Communication et NTIC (Nouvelles Technologies d'Information et de Communication) : Jean-Pierre Castiglione

**Commissions communales obligatoires : elles sont toutes présidées par le maire avec des membres désignés.**

- Agriculture : Philippe Vial
- Jumelage : Stéphan Pacchiano
- Travaux de voirie et personnel communal : Alain Martin, Michel Hameau et Carine Perreau
- Finances : Jean-Louis de Boissezon et Laura Pollet
- Affaires culturelles et médiathèque : Jean-Louis de Boissezon, Frédérique Matrone et Laura Pollet
- Tourisme : Yves Gillibert, Alain Martin, Michel Hameau et Claudie Blengino
- Service à la personne : Jean-Louis de Boissezon, Line Arnaud et Claudie Blengino
- CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) : Laura Pollet vice-présidente.

**Représentation dans les organismes et syndicats intercommunaux :**

- Syndicat mixte d'électrification du Largue et de l'Encrême : Gérard Baumel, Jean-Pierre Castiglione (titulaires) et Loïc Mallegol, Philippe Vial (suppléants)

- Syndicat intercommunal d'exploitation de la fourrière : Alain Martin titulaire et Michel Hameau suppléant
- Syndicat intercommunal des ordures ménagères (SIRTOM) : Gérard Baumel, Alain Martin (titulaires) et Michel Hameau, Jean-Louis de Boissezon (suppléants)
- Syndicat mixte du parc naturel du Luberon : Philippe Vial titulaire et Loïc Mallegol suppléant
- Syndicat de rivières : Jean-Louis de Boissezon, Loïc Mallegol (titulaires) et Philippe Vial, Jean-Pierre Castiglione (suppléants)

**Représentants aux organismes extérieurs :**

- Communauté de Haute-Provence : Gérard Baumel, Alain Martin (titulaires) et Michel Hameau, Claudie Blengino (suppléants)
- Défense : Jean-Louis de Boissezon
- Communes forestières : Philippe Vial titulaire et Jean-Pierre Castiglione suppléant

### ✓ SUBVENTIONS 2008

Attribuées aux associations de droit privé pour un montant de 9 970 € : Amicale des pompiers (1 200 €), Donneurs de sang (150 €), Fil d'Argent (750 €), Judo (500 €), Boule Cérestaine (870 €), Prévention routière (100 €), Sauvegarde de Carluc (450 €), Fondation du Patrimoine (100 €), Ste de Chasse (400 €), Chat'oïement (350 €), La Strada (300 €), Bridge (200 €), Tennis (400 €), FCPE (100 €), Lutins Cérestains (300 €), Zagorze (400 €), Football (1 100 €), Haute Provence Initiative (200 €), Dites-Me-Le (300 €), Amicale du personnel communal (1 800 €).

## Désignation des membres du CCAS

L'équipe du CCAS est constituée de membres élus : Brigitte Bouffier, Line Arnaud, Michel Hameau et Claudie Blengino et de membres désignés : Mireille Albanese, Marie-Françoise Gourand, Mauricette Auguste et Yves Bienboire.



*La nouvelle équipe du CCAS, présidée par Gérard Baumel et sa vice-présidente, Laura Pollet.*

## SOLIDARITÉ AVEC LE TIBET

Gérard Baumel a répondu à l'invitation de l'association des maires de France demandant de déployer le drapeau tibétain aux façades des mairies afin de contester la répression chinoise au Tibet à quelques mois des Jeux olympiques de Pékin.



*Un engagement solidaire qui a rassemblé tous les conseillers municipaux au balcon communal.*

# AGENDA

- **SAMEDI 10 MAI 20 H 45 À LA SALLE DES FÊTES :** Film dramatique iranien LE CAHIER (V.O) de Hana Makhmalbaf avec Nikbakht Noruz, Abdolali Hoseinali...
- **SAMEDI 17 MAI 17 H À LA MÉDI@THÈQUE :** Vernissage de l'exposition consacrée à Sacha Guitry dans le cadre de l'Art de Mai.
- **DIMANCHE 18 MAI :** Une soixantaine de véhicules traverseront Céreste à l'occasion de la " Fête des Porsche Classics ".
- **LUNDI 19 MAI 14 H :** Visite de la maison de la Biodiversité à Manosque. Participation : 6,50 € (4,50 € adhérents). Inscriptions obligatoires à l'office du tourisme avant le 17 mai.
- **SAMEDI 24 MAI 17 H À LA SALLE DES FÊTES :** Comédie française DANS LA VIE de Philippe Faucon avec Sabrina Ben Abdallah, Ariane Jacquot... Film suivi d'un repas-débat où chacun apporte son repas.
- **LUNDI 26 MAI 7 H :** Randonnée au lac des Monges. Participation 8 € (6 € adhérents), gratuit - de 12 ans. Inscription à l'office de tourisme avant le 23 mai.
- **5 ET 6 JUIN :** Départ de la Trans 04, un challenge cycliste permettant de traverser le département. Participation : 28 €/personne. Renseignements et inscriptions à l'office de tourisme jusqu'au 23 mai.
- **7 ET 8 JUIN :** Week-end randonnée dans l'Ubaye. Participation 138 €/personne. Inscriptions à l'office de tourisme jusqu'au 23 mai.

## INFORMATIONS RELATIVES À L'EMPLOI DU FEU

**S**elon l'arrête préfectoral n° 2004-570 relatif à la prévention des incendies de forêt, la période, du 15 mars au 14 juin et du 15 septembre au 15 octobre, dite dangereuse est réglementée comme suit :

- Pour les végétaux coupés, une déclaration en trois exemplaires doit être faite en mairie. Les prescriptions générales si accordées sont : vent inférieur à 20 km/h, avant 12 h, surveillés en permanence, cendres et résidus totalement éteints, tas fractionnés.
- Pour les végétaux sur pieds, l'incinération est interdite sauf dérogation préfectorale accordée sur demande du

propriétaire. Prescriptions générales si dérogation accordée : cloisonnement inférieur à 10 ha, vent inférieur

à 20 km/h, surveillés en permanence, dispositif de sécurité en accord avec les sapeurs-pompiers + prescriptions particulières au cas par cas (demande de dérogations à adresser en mairie).

- Pour les feux de camp, de la saint Jean, les barbecues..., une déclaration en trois exemplaires doit être faite en mairie pour les lieux autres que les habitations et dépendances, locaux d'ateliers, usines.

Pour la période très dangereuse, du 15 juin au 14 septembre, toute incinération est interdite sauf dérogation préfectorale individuelle.



## BALADE

### LE GRAND MARGÈS

Durée aller/retour : 5 h

Dénivelé : 720 m

Carte : I.G.N Top 25 n°3242 OT Gorges du Verdon



Un vaste et beau panorama sur les gorges et le lac de Ste Croix au départ d'Aiguines, face au camping de l'Aigle sur la D 71. Suivre le balisage du GR 99 qui grimpe dans une forêt de vieux chênes et de pins. La montée est particulièrement raide, mais offre une vue magnifique sur le lac. Après quelques replats, descentes et remontées, le chemin s'ouvre sur le Petit Margès, une jolie combe parsemée d'alisiers. De là, le sentier du Grand Margès (1 560 m) est jalonné de cairns.

Revenir par le même itinéraire et après le Petit Margès, bifurquer à droite sur la sente balisée de jaune. La descente est raide et s'achève sur la D 71, près de la source de Vaumale. Suivre alors la route sur 2 km et au col d'Illoire, prendre le chemin qui ramène directement au camping de l'Aigle.

## LITTÉRATURE

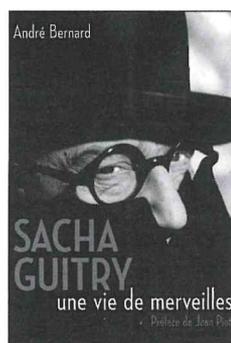
Ouvrages sélectionnés et disponibles à la Médi@thèque

**Sacha Guitry, une vie de merveilles** d'André Bernard



Livre

Enfant d'acteur, filleul du tsar de Russie, Alexandre Georges Pierre, dit Sacha, est né à Saint-Pétersbourg en 1885 alors que son père est engagé pour jouer au théâtre Impérial Michel. Un début peu ordinaire pour un homme qui ne le sera pas moins. Caricaturiste, écrivain, auteur de pièces de théâtre, publicitaire, metteur en scène, et charmeur infatigable auprès des femmes, il sera de tous les talents comme en témoignent les nombreuses et précieuses archives qui illustrent le livre merveilleusement mis en page par André Bernard.



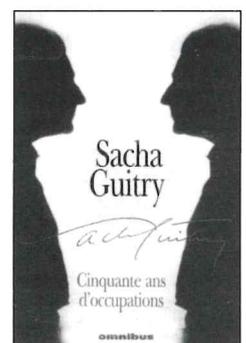
**Cinquante ans d'occupations** oeuvres littéraires de Guitry



Recueil

C'est un bel ouvrage préfacé par Alain Decaux. Un recueil de textes personnels de Sacha Guitry, de conférences, d'allocutions, de poèmes, de caricatures, de pensées sur les femmes, les peintres, les sculpteurs, les écrivains... Un livre idéal pour se faire une idée du personnage très prolifique qu'était Guitry, de sa vie et de la place qu'il occupe encore dans nos esprits, cinquante ans après sa disparition.

La collection omnibus présente plusieurs ouvrages regroupant les œuvres du génie et c'est un véritable régal de les lire.



## RENÉE HOUZET, L'ACCOMPAGNATRICE

Depuis quatre-vingt-six ans, Renée ne cesse d'accompagner les autres : sage-femme, elle encourage les futures mères dans leurs épreuves avant d'accompagner son époux à la musique, puis ses enfants vers leur devenir. Sa voix accompagne aussi les chorales de la région et ses conseils guident les apprentis yogis du mardi.

**L**a dame a l'œil d'un bleu piquant, le dos impeccablement droit, le parler franc. Il y a chez elle un air de noblesse qui marque une certaine distance, mais c'est peut-être pour mieux l'écouter, car Renée ne se raconte pas facilement. Alors, lorsqu'elle le fait, c'est un miel précieux qui coule au creux de l'oreille. Originnaire d'un petit village du Nord, près d'Armentières, Renée a douze ans lorsque meurt son père, un artisan plombier zingueur, gazé à la Première Guerre. Sa mère, désormais veuve, élèvera seule ses deux filles.

À la veille de la Seconde Guerre mondiale, la belle Renée exerce le métier de sage-femme et quand elle ne délivre pas le ventre des futures mères, elle apprend la musique. C'est donc tout naturellement qu'en 1942, elle épouse Michel, son professeur de musique de dix-sept ans son aîné, et plus naturellement encore qu'elle deviendra la mère de leurs enfants.

### Musique au cœur

Michel est musicien, comme quatre générations avant lui dans sa famille. Accordeur et professeur de piano au conservatoire d'Armentières, il gère également le magasin de musique familial où l'aide dorénavant son épouse. Lorsqu'il prend sa retraite, Renée a quarante-sept ans et recommence à travailler à la maternité. Deux ans après, souffrant énormément de rhumatismes, son médecin lui prescrit de vivre sous un ciel moins humide. Qu'à cela ne tienne, le couple quitte le Nord, cherche une maison en Provence et s'installe par hasard à Céreste en 1971.

Ses douleurs articulaires passées, Renée ne tarde pas à retrouver un emploi de sage-femme à Aix-en-Provence d'abord, puis à Manosque. Elle travaille trois jours consécutifs, se repose six jours, ce qui lui permet de s'occuper de sa famille. Ses deux derniers enfants sont encore jeunes et Pierre, le cadet né sourd, réclame plus d'attention. La fermeture de



Renée ou l'harmonie des sons et des sens

la maternité de la clinique Toutes Aures, en 1982, précipite la retraite de Renée.

### Musique en chœur

Tandis que Michel continue en dilettante d'accorder des pianos, Renée chante aux chorales d'Aix-en-Provence, de Forcalquier et de Manosque avant de diriger celle de Céreste. Elle s'associe au club du troisième âge en créant un atelier de couture et de peinture sur soie et lorsque sa présidente, Jeanne Ménard, se retire, elle prend la suite pendant une dizaine d'années.

En 1995, sollicitée par la liste du nouveau maire, elle deviendra conseillère municipale chargée de culture et du CCAS. " Aider à gérer une commune réclame beaucoup d'implications et ce n'est pas toujours facile de contenter tous les citoyens. Au bout de six ans, j'ai préféré laisser la place à des plus jeunes, des plus motivés, même si cette tâche fut une expérience intéressante. "

Depuis le décès de Michel, il y a dix ans, Renée n'a jamais cessé d'être active.

" Après cinquante-six ans de vie commune, il y a forcément un grand vide, mais on a eu le

temps de composer une belle famille : cinq enfants, huit petits-enfants et six arrière-petits-enfants ! Ça fait du monde, pendant les vacances la maison ne désemplit pas. Petits et grands aiment s'y retrouver et je n'ai guère de répit, mais pour une famille de musicien comme la nôtre, ça nous permet de nous accorder en musique. " La voix est sans faille, la dame n'a décidément pas d'âge, ou du moins pas le sien.

" Si je canalise aussi bien mon énergie, c'est en partie grâce au yoga que je pratique depuis de longues années. Cette discipline me servait dans mon métier pour aider les jeunes mères à caler leur respiration et minimiser la douleur de l'accouchement. J'ai depuis fait plusieurs stages pour apprendre les différentes postures et j'ai souhaité en faire profiter les cérestains en animant un cours le mardi matin, car c'est une excellente manière de rester en forme. "

Accompagnatrice n'est donc pas un vain mot pour qualifier la dame, mais à charge de revanche, le 22 juin, ce sont les cérestains qui l'accompagneront à l'église du village pour l'écouter chanter les œuvres de Rossini avec le chœur de Forcalquier.

CRISTEL BÉRARD

## MARMITE

### TUILES AU THÉ PARFUMÉ

Ingrédients pour 20 tuiles : 50 g de farine, 50 g de margarine, 50 g de sucre roux, 1 cuillère de miel d'acacia et 20 g de thé parfumé.

Faire fondre la margarine et le miel, ajouter le sucre et la farine tamisée et laisser reposer la pâte au frais pendant 2 heures. Sur une plaque à pâtisserie, étaler finement des cuillerées de pâte de manière espacée. Saupoudrer de quelques feuilles de thé et enfourner à four chaud 150 ° (th 5) pendant 5 minutes.

Dès la sortie du four, déposez-les sur un rouleau à pâtisserie pour leur donner une forme de tuile.